

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3581**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Productions végétales option agriculture et protection de l'environnement : pratiques agricoles, aménagement rural, techniques alternatives et gestion écologique des ressources (PARTAGER)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Rennes I, Président de l'Ensa de Rennes, Président de l'université de Rennes I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel intervient, dans le contexte d'un bassin versant, en production agricole et en gestion des ressources (eau et sol). Adoptant une approche agri-environnementale des exploitations, il réalise des diagnostics multi-critères et apporte une aide technique aux professionnels de l'agriculture. Il met en œuvre et assure le suivi des actions de gestion et d'amélioration des systèmes de production et des ressources.

Il anime, conseille et coordonne les acteurs concernés. Il fournit notamment aux professionnels des informations directement applicables (résultats d'études et d'enquêtes, méthodes, références bibliographiques...).

Par ailleurs, il évalue en permanence l'efficacité des actions retenues.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L' "éco-qualiticien des écosystèmes" travaille en relation avec des exploitations agricoles.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

#### Fondamentaux communs :

- Fonctionnement du sol
- Continuum sol-plante-atmosphère et composante du rendement
- Système d'agriculture
- Droit de l'environnement
- Politiques agricoles, réglementations et normes
- Connaissance de l'entreprise et des acteurs de l'environnement

#### Outils et techniques :

- Anglais technique
- Techniques de communication (application à l'expression orale)
- Outils de recherche bibliographique, de statistiques et de gestion de données (SGBD, SIG...)

#### Séminaires :

- Méthodologie d'études des sols
- Méthodologie d'étude de l'eau (composante du paysage, transfert et qualité de l'eau)
- Méthodologie d'étude et de diagnostic sur les systèmes de culture
- Méthodologie d'étude du fonctionnement de l'exploitation agricole et de son économie
- Conseils individuels agronomiques (gestion des effluents, fertilisation et protection des cultures) et conséquences sur le système d'exploitation
- Audits agri-environnementaux des exploitations (certifications, éco-taxes...)
- Les outils de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre et méthodes de communication avec les acteurs

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-rennes1.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**